© Joueurs Info Service - 5 décembre 2025

Forums pour les joueurs

Comment s'en sort-on ?

Par Raptor Posté le 04/05/2023 à 22h29

Bonjour, j'ai 27ans, jeune papa, je vis avec ma conjointe, son fils et notre enfant dans un maison en location (bailleur social).
Mon truc c'est le poker en ligne.
J'ai réussit en 4mois à dépenser autant d'argent que je n'en gagne en 1an (argent que je n'ai évidement pas).
J'ai contracté des prêts jusqu'à ne plus pouvoir. J'ai gagné, beaucoup au début. Mais tout le monde ici le sait on finit par perdre, on remise plus gros pour se refaire et ainsi de suite jusqu'au point de non retour.
Cela fait 4mois que je ne peux plus rien payer. Pas même les couches de mon propre enfant. J'ai des idées tellement noires en tête, heureusement quand je vois sa bouille cela s'estompe.
J'ai gaché le début de ma vie alors que tout allait si bien avant.
Je ne dors plus, ne mange plus, ne parle plus à mes proches. J'ai honte, je ne me reconnais pas.
J'ai demandé l'interdiction de jeu je me disais que ça serait la solution (bien que trop tard). Malheureusement j'ai été curieux et deux sites biens connus (poker stars et parions sports) ne m'ont pas bloqué l'accès..... vous connaissez la suite. On met l'argent sur le site, on gagne, mais on en perd encore plus derrière.
J'ai déposé un dossier de surendettement. J'attends le retour de la BDF. Quelqu'un en est-il passé par là ? J'ai besoin de savoir si j'ai une chance de sortir la tête de l'eau.
Je pense que je vais tout perdre. Comment puis-je mettre ma famille à la rue par mes actes ?! Il ne me reste plus rien.
Comment vous en êtes vous sortis financièrement ?

2 réponses

Profil supprimé - 05/05/2023 à 07h57

Bonjour,

Pour éviter de vous inscrire sur des sites en lignes, vous pouvez faire une demande d'interdiction auprès de l'ANJ, elle est valable 3 ans et concerne les sites en ligne agréés par l'ANJ, ainsi que l'accès aux casinos terrestres en France.

Pour vos problèmes d'argent, un dossier de surendettement auprès de la banque de France est un bon début.
N'hésitez pas à contacter directement vos créanciers pour essayer de négocier un étalement.
Ensuite essayez de vous débarrasser de toutes vos dépenses inutiles pour rassembler le maximum d'argent.
Enfin essayez de voir si un de vos proches ne peut pas vous dépanner (mais attention, l'envie peut vous prendre d'utiliser cet argent pour vous refaire (ce qui est une très très mauvaise idée). Pour éviter ceci vous pouvez demander à votre proche de payer directement les sommes dues.

Dans ces situations l'envie de faire un nouveau crédit pour rembourser ses anciens crédits et tentants, mais attention c'est rajouter de la dette à une dette

Dans tous les cas des solutions existent. Il faut surtout essayer de gérer cette addiction pour éviter d'aggraver la situation. N'hésitez pas à vous rapprocher d'un centre d'addictologie proche de chez vous.

Bon courage
Nicolas

Incognito03 - 08/05/2023 à 02h08

Bonjour Raptor,
Tout n’est pas perdu
Je suis passé par cette étape avec de très très gros crédits, j’ai déposé un dossier auprès de la banque de France en expliquant ma situation et surtout je n’ai pas menti sur les raisons pour lesquels j avais souscris ces différents crédits.
J’ai eu une réponse positive, la banque de France a vu avec les différents créanciers pour étaler les paiements sur une durée plus longue avec des taux beaoucp plus bas. La procédure est assez longue mais si ton dossier est accepté tu vas pouvoir te refaire, à partir du moment où ton dossier est accepté les prélèvements auprès différents créanciers sont stoppés pour minimum 3 mois le temps que la banque de France établisse le plan, contact les créanciers et attendre le retour des créanciers(certains peuvent refuser même si ce n’est pas dans leur intérêt).
Si ton dossier est accepté je te conseil de confier tes moyens de paiements à ta compagne car les tentations de jeux sont trop importantes et la tentation de vouloir se refaire est importante.
Si la banque de France accepte ton dossier c’est une énorme chance et je pense que tu es tombé tellement bas qu’il faut saisir cette chance (c’est la dernière pour ne pas tout perdre).
Je pense que tu l’as déjà fait mais inscrit toi sur le site de anj pour t interdire de jeux (a priori certains sites passent à travers notamment les sites étrangers) c’est pour cette raison que je te conseil de confier tes moyens de paiements à un de tes proches à qui tu auras parler de ton addiction.
Nous sommes très fort pour mentir mais les relevés de comptes ne mentent pas .
Ta conjointe est elle au courant ? Je te conseil de lui en parler (inutile d’en parler à 50 personnes mais je pense que si tu veux partir sur une nouvelle page de ta vie il faut lui en parler).
Tiens moi au courant si ton dossier est accepté.
Normalment tu as un retour assez rapide de la banque de France(il est possible qu’il te demande des éléments complémentaires (quittance de loyer, montant des frais de nourrices).
Bon courage à toi.
Perso j’ai touché les fonds comme toi et j’ai eu des idées noires mais j’ai eu cette chance et comme toi j’ai une compagne et un enfant donc il faut tenir pour eux et tu verras également que au bout de quelques semaines tu te sentiras beaucoup mieux également (problème de insomnie, saut d humeur etc ..)